

# HELORA

HÔPITAL DE MONS

SITE CONSTANTINOPLE

Unité de psychiatrie aigue  
et de diagnostic (UPAD)

## BROCHURE D'ACCUEIL



## Bienvenue dans notre service de psychiatrie

Suite à un moment de vie particulièrement fragilisant, votre état de santé nécessite une prise en charge hospitalière.

Afin de vous accompagner dans cette épreuve, notre équipe pluridisciplinaire est à l'écoute de vos besoins et vous accompagne tout au long de votre séjour.

Au moment de l'hospitalisation, il est important que vous disposiez de documents tels que votre carte identité, la liste de vos médicaments habituels, les informations relatives à vos assurances complémentaires et vos hospitalisations précédentes.

Cette brochure a pour finalité de vous informer et vous expliquer l'organisation interne de notre service de psychiatrie.

Un carnet de bord est aussi à votre disposition à la fin de cette brochure. Vous pourrez y annoter vos réflexions, questionnements, démarches sociales, prochains rendez-vous, etc.

## Votre équipe thérapeutique

Pour une prise en charge pluridisciplinaire, l'équipe se compose de :

- **médecins psychiatres**
- **infirmiers**
- **psychologues**
- **éducateurs**
- **assistante sociale**
- **kinésithérapeute**

Lors de votre admission, vous seront désignés votre psychiatre et psychologue de référence.



Contact : 065 44 96 52

## Unité de soins

L'unité de psychiatrie est un service ouvert, l'hospitalisation s'organise donc avec votre accord.

Notez cependant, que pour des raisons de sécurité, l'unité a fait le choix d'un accès contrôlé de la porte d'entrée. Cette porte reste constamment fermée et ne permet donc pas un accès libre.

L'unité accueille une population adulte et mixte dont les souffrances psychiques nécessitent une prise en charge hospitalière, reconnues par un médecin psychiatre.



## ACCUEIL

Après les formalités administratives, un soignant vous accueille dans l'unité. Un entretien sera réalisé avec vous-même et/ou votre accompagnateur. Nous vous aiderons ensuite à vous installer dans votre chambre.

Le personnel reste disponible pour répondre à vos questions et celles de vos proches.

Le service dispose également d'un règlement d'ordre intérieur. Ce dernier vous sera remis lors de votre arrivée et signé pour accord par vos soins.

Notre volonté est de vous inclure autant que possible dans votre prise en charge afin que vous puissiez être acteur de vos soins.

## Vos droits

En référence à la loi sur les droits du patient promulguée en 2002, vous disposez du :

-  droit à des prestations de qualité
-  droit à recevoir des soins visant à soulager votre douleur
-  droit à l'information sur votre état de santé
-  droit au consentement libre et éclairé
-  droit à la consultation et copie de votre dossier médical
-  droit d'introduire un recours auprès de la médiation
-  droit à la protection de la vie privée
-  droit à la désignation d'une personne de confiance.

Si vous en ressentez le besoin, vous pouvez prendre contact avec un service de médiation. Les coordonnées sont disponibles dans le règlement d'ordre intérieur de l'unité.

## Vos engagements

-  votre collaboration et votre participation active tout au long de votre hospitalisation
-  le respect de l'intimité, du calme et du bien-être des autres patients
-  le respect du personnel et de son travail
-  le respect des locaux, du matériel et de l'infrastructure
-  le respect du règlement.

## PROJET THÉRAPEUTIQUE

Nous insistons sur le fait que votre projet thérapeutique ne sera porteur que s'il existe une collaboration entre vous et l'équipe ainsi qu'un accord et un respect de la prise en charge proposée (le suivi et le traitement convenu avec le médecin psychiatre, les entretiens avec les différents membres de l'équipe, la participation aux activités).

### Projet de soins individualisé (PSI)

Durant votre séjour un PSI sera établi avec votre collaboration.

Celui-ci se ponctuera en trois moments clés de votre hospitalisation. Toutes les semaines, un entretien de concertation aura lieu entre vous et votre équipe soignante référente afin d'échanger sur votre projet thérapeutique.

### Les activités

Les activités sont prises en charge par l'éducatrice et la psychologue, formée à l'art-thérapie.

Au sein du service, nous proposons des ateliers permettant aux patients de dépasser leur souffrance et de s'exprimer à travers un autre moyen que la verbalisation.

## Les sorties

L'unité possède un règlement spécifique relatif aux sorties. Celles-ci ne sont pas autorisées la première semaine, mais autorisées les semaines suivantes sur avis médical, à des heures déterminées par l'équipe. Elles dépendent également de votre état de santé, de vos besoins et de votre projet thérapeutique.

## INFOS PRATIQUES

### Pour les fumeurs...

La consommation de tabac est autorisée exclusivement dans le fumoir entre 5h et 23h.

Les visiteurs n'y ont pas accès. Nous vous demandons de respecter l'état de propreté de ce local.

### Les visites

Elles sont autorisées **du lundi au vendredi de 16h00 à 18h30 et les week-ends et jours fériés de 14h00 à 18h30**.

Pour des raisons de sécurité, l'entrée du service est interdite aux enfants de moins de 14 ans à l'exception des enfants des patients. Ceux-ci doivent rester sous la surveillance de leurs parents, le service décline toutes responsabilités en cas d'incident.

Nous insistons sur le fait qu'il s'agit de visites dans le cadre d'une hospitalisation et qu'il est indispensable de veiller au respect de tout un chacun.



### Téléphone - Télévision - Internet

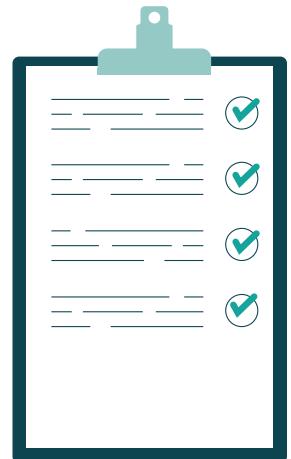
- Si vous avez besoin d'un téléphone fixe, nous vous invitons à vous adresser à l'équipe.
- Une télévision est accessible dans la salle commune, ainsi que dans chaque chambre.
- Enfin, il vous est possible d'avoir accès à internet via un code **WIFI**. Vous trouverez les informations de connexion dans le document remis lors de votre admission.



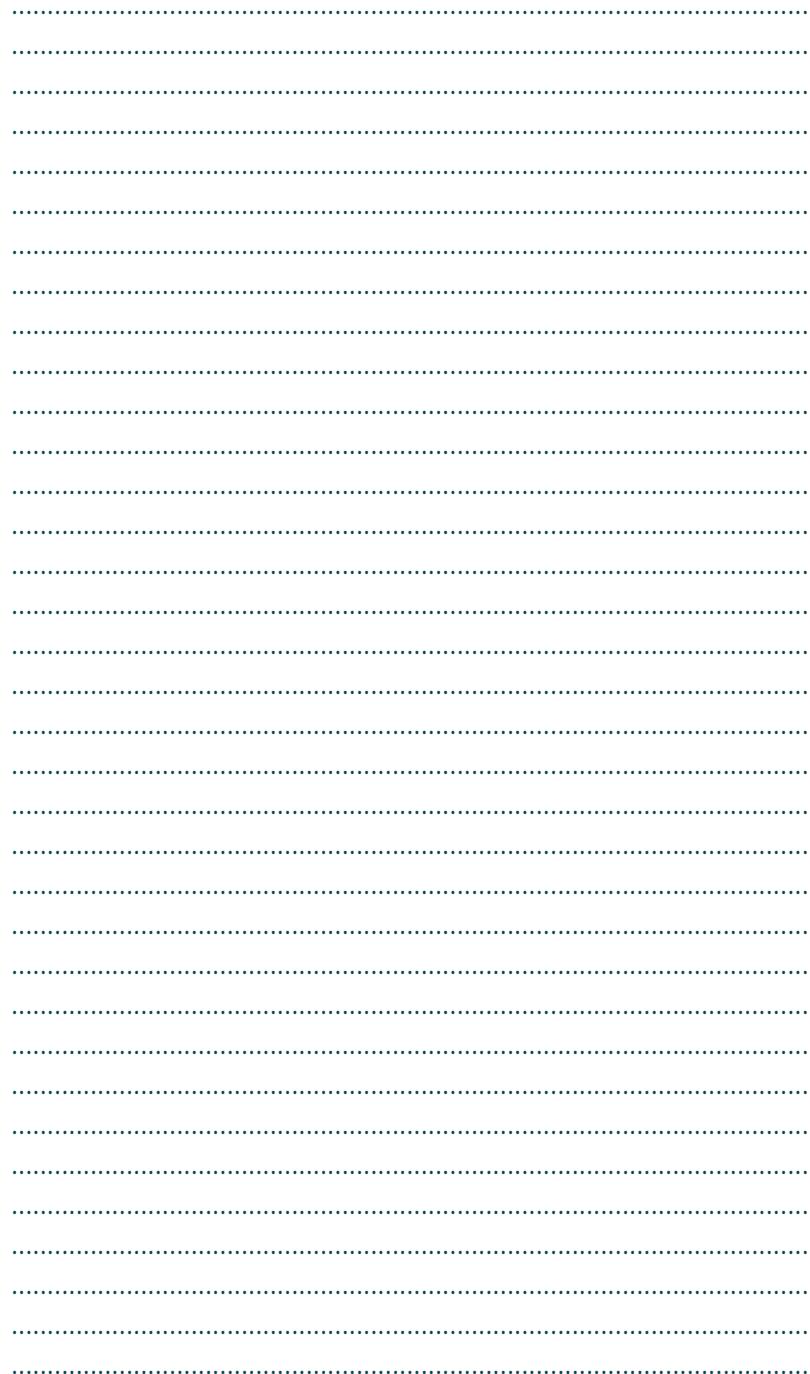
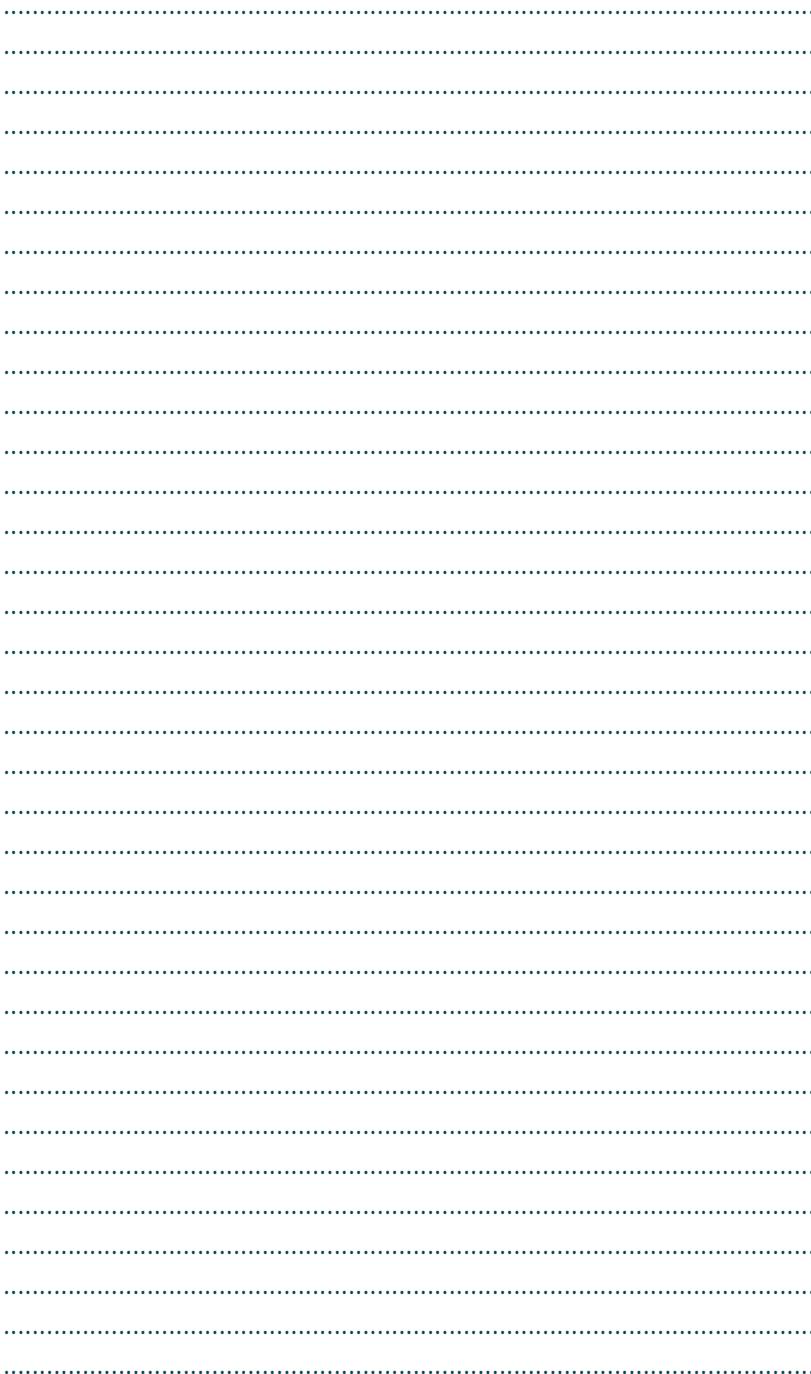
## LA SORTIE

Lors de votre sortie, un rapport d'hospitalisation est transmis à votre médecin traitant. Vous pouvez en obtenir une copie sur demande, afin de faire valoir vos droits auprès de votre compagnie d'assurance.

Les résultats des examens (biologie, imagerie médicale...) vous sont remis en mains propres pour assurer le suivi auprès de votre médecin généraliste.



# CARNET DE BORD



# NOTRE ÉQUIPE EST À VOTRE ÉCOUTE

## Des questions ?

Nous sommes à votre disposition pour y répondre !



**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE RÉFÉRENCE**

**065 44 96 52**



Facebook

**CHU Helora - Mons & Warquignies**



Instagram

**chu\_helora**



Youtube

**CHUHELORA**

